

VOUS AVEZ UN PROJET ?

Boutiques éphémères
Saison estivale 2024

*Nous avons
un local !*



Montélimar vous accueille et vous propose
ses boutiques pour votre projet de commerce.



SEM MONTÉLIMAR
AGGLOMERATION
DEVELOPPEMENT

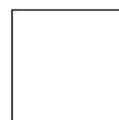


Candidatez avant le 30 avril

WWW.MONTELIMAR.FR

Pour plus d'informations, contactez Action Coeur de Ville

04 75 53 17 47 | actioncoeurdeville@montelimar.fr



APPEL A PROJETS

Les Boutiques Ephémères de Montélimar



**DATE LIMITE DE RETOUR DE DOSSIER :
MARDI 30 AVRIL 2024 A MINUIT**

VOUS AVEZ UN PROJET ? NOUS AVONS UN LOCAL !

Les Boutiques Ephémères de Montélimar sont là !

Profitez des « boutiques de la Ville de Montélimar » pour tester votre projet et dynamiser le centre-ville !

COMMENT ?

La Ville de Montélimar, 40 000 habitants, connue pour son fameux nougat, met à disposition des porteurs de projets ambitieux et dynamiques 3 boutiques pour tester de nouvelles activités ou un nouveau concept avant peut-être une installation définitive dans notre centre-ville.

Règlement de l'appel à candidatures

QUOI ?

Les Boutiques Éphémères sont 3 espaces de vente et d'exposition en centre-ville.

- Situées sur la rue Pierre Julien, rue semi-piétonne en plein cœur de Ville
- Elles ont pour vocation d'être louées pour de courtes durées, à savoir **de mai à septembre 2024**
- L'installation du porteur de projet sera accompagnée d'une campagne de communication

QUI ?

Toute entreprise ou groupe d'entreprises étant à la recherche d'un local pour expérimenter, développer ou promouvoir son activité.

L'activité doit favoriser l'attractivité du Centre-Ville et faire vivre l'espace public.

Activités exclues :

- Vente et achats de produits alimentaires exotiques
- Exploitation de cabines téléphoniques publiques
- Vente de produits de téléphonie
- Vente de produits provoquant des nuisances
- Activité de traiteur et de restauration
- Agences immobilières
- Instituts de beauté et ongleries
- Professions Libérales

QUAND ?

LOCAL n° 1 / Boutique Éphémère 65/67 : Du 15 mai au 15 septembre 2024

LOCAL n°2 / Boutique Éphémère 71 : Du 15 juin au 15 septembre 2024

Les dates précises de location seront réajustées selon les demandes et critères des candidats sélectionnés et les disponibilités de la ville.

OÙ ?

LOCAL n°1

Adresse :

> **65/67 rue Pierre Julien (ex-Delrieu)**

- Local commercial principal : 51m²
- Local derrière la petite vitrine : 15m²
- Bureau : 12m²
- Sanitaire : 5m²

Caractéristiques :

2 vitrines de grandes dimensions

Local situé sur la grande rue principale, très passant.

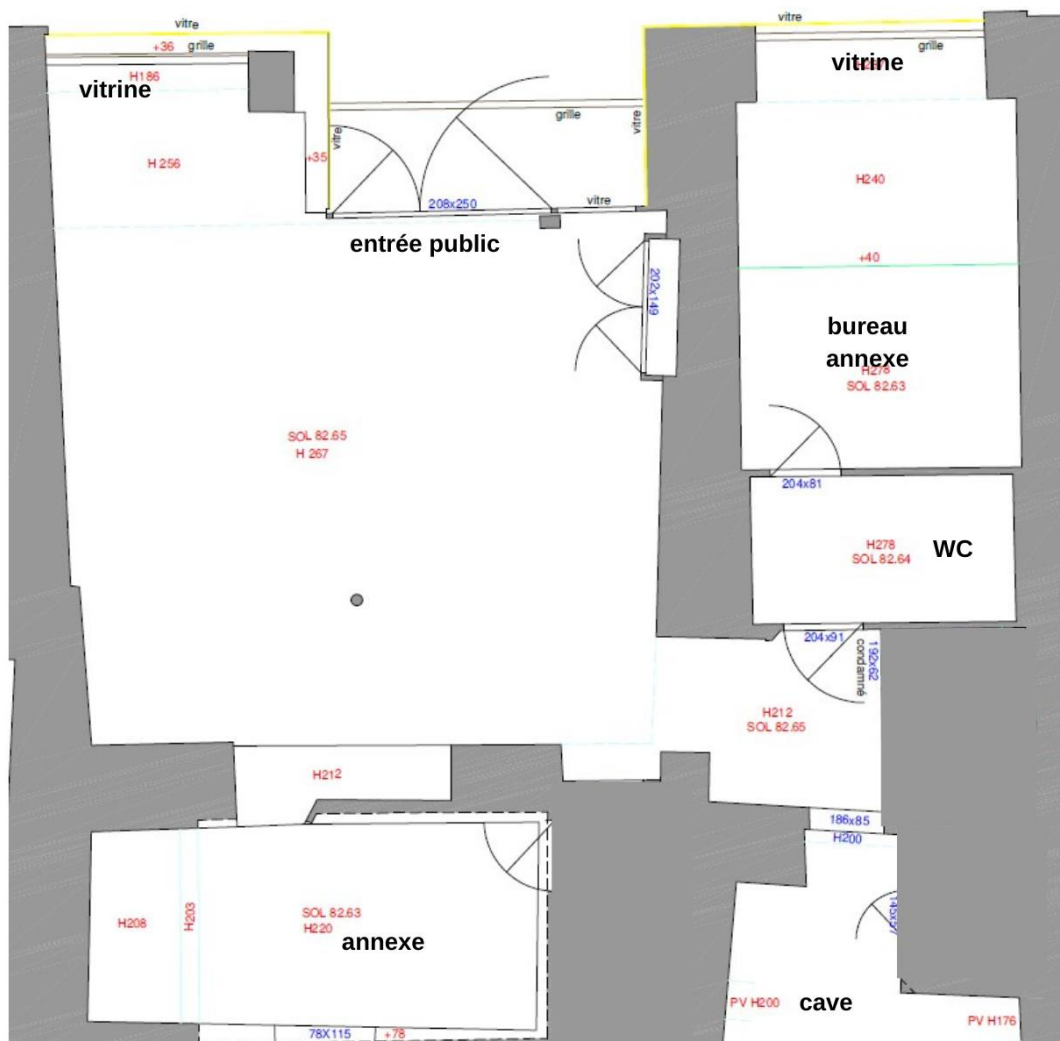
Montant mensuel du loyer, fluides compris : **300 € CC**





Boutique Ephémère 65 (DELRIEU)

RUE PIERRE JULIEN



LOCAL n°2

Adresse :

> 71 rue Pierre Julien (ex-EOVI)

- Local principal : 42m²
- Bureau 1 : 10m²
- Bureau 2 : 20m²
- Sanitaire : 3m²

Caractéristiques :

2 vitrines de grandes dimensions

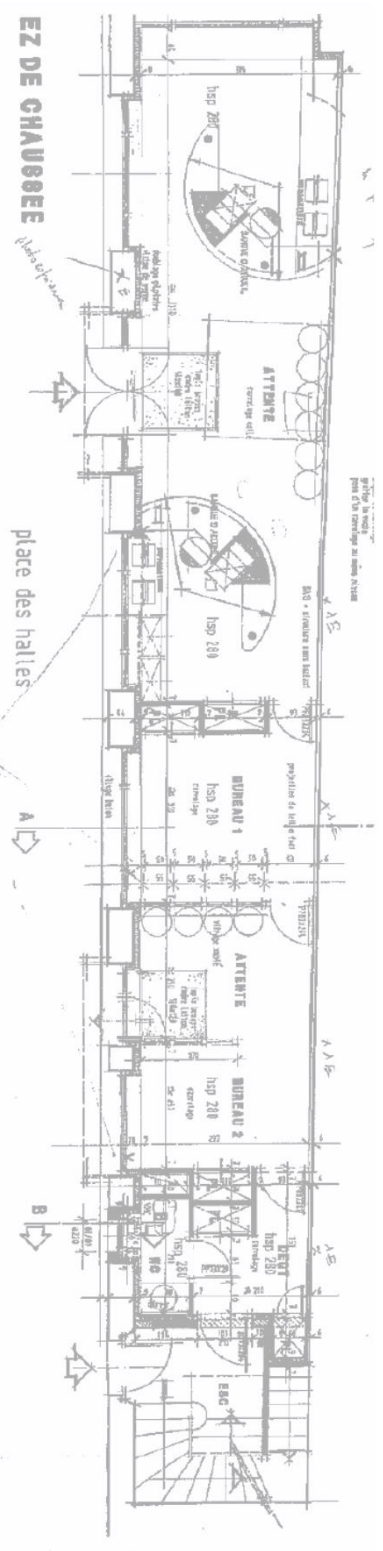
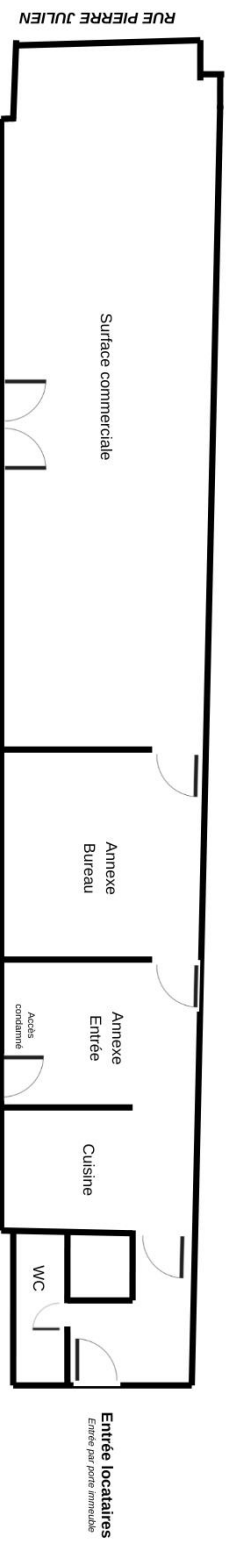
Local situé sur un axe passant, place des Halles.

Montant mensuel du loyer, fluides compris : **300€ CC**





Boutique Ephémère - 71 (EOVI)



POURQUOI ?

- Proposer un produit saisonnier, innovant, artisanal et/ou de proximité
- Tester ses créations sur une courte période avant une implantation définitive
- Présenter une nouvelle collection
- Créer un contact direct avec ses clients
- Exposer ses œuvres
- Créer un évènement

COMMENT ? Comment postuler, comment se passe la sélection ?

DOCUMENTS à FOURNIR

- Le dossier de candidature dûment rempli
 - Une copie de la carte nationale d'identité du locataire
 - Une copie de l'assurance professionnelle
 - Une copie de l'inscription au répertoire des Métiers ou au registre du Commerce et des Sociétés
- ⇒ ENVOI DES PIÈCES : actioncoeurdeville@montelimar.fr

Vous êtes libre d'ajouter des pièces complémentaires que vous jugerez utiles pour votre dossier de candidature (*moodboard, photos, CV etc...*).

PLANNING

- 15 avril 2024 : Lancement de l'appel à candidatures
- 30 avril 2024 MINUIT : Date limite de réception des candidatures
- Début mai 2024 : Choix des lauréats
- Mai 2024 : Installation des porteurs de projet dans les locaux

Pour toutes informations complémentaires, contactez :

Le service Action Cœur de Ville : actioncoeurdeville@montelimar.fr – 04 75 53 17 35

ANALYSE DES OFFRES

L'analyse des dossiers est réalisée par une commission constituée d'élus, d'acteurs économiques et techniciens.

La validation du choix des candidats sera déterminée par la commission d'attribution.

Les critères d'analyses seront les suivants :

- Concept innovant
- Activité favorisant l'attractivité du Centre-Ville
- Viabilité du modèle économique de l'activité
- Mise en avant de l'offre sur le point de vente
- L'objectif d'installation pérenne en centre-ville
- Horaires d'ouvertures
- Offre et gamme de prix.

Les activités artisanales promouvant un savoir-faire local et/ou issues d'un collectif seront privilégiées en cas de dossier équivalent.

PERIODE D'EXPLOITATION / MODALITES

- Les candidats sélectionnés se verront proposer un bail dérogatoire allant pour la période considérée
- Dans le cas d'un avis favorable les conditions seront déterminées par la ville de Montélimar qui en informera les candidats sélectionnés
- Dans le cas d'un avis défavorable, les services de la ville de Montélimar accompagneront les candidats sélectionnés dans leur recherche d'un local afin de pérenniser leur activité.

Le locataire s'engage à respecter à minima les horaires d'ouverture suivants :

Du mardi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h. Le locataire peut élargir ses jours et horaires d'ouverture s'il le souhaite mais doit impérativement être présent ou légalement représenté aux horaires d'ouverture de la boutique.

En cas d'exposants multiples, les locataires devront s'organiser pour que la boutique reste ouverte en permanence.

Lors de manifestations commerciales organisées par la municipalité ou par les associations de commerçants, le locataire s'engage à maintenir la boutique ouverte aux mêmes horaires que ces manifestations.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Boutiques Ephémères de la Ville de Montélimar

Saison estivale 2024

I. Porteur de projet

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone portable :

Adresse email :

II. Le projet

Intitulé de l'activité :

Présentation du projet :

Expliquez **en détail** votre concept, produits et services proposés

Qui sont vos fournisseurs ?

Quelle est votre plage horaire d'ouverture ?

Quelles sont vos dépenses liées à l'aménagement intérieur du local ?

Quelles actions de communication envisagez-vous ?

A la suite de la saison estivale, souhaitez-vous vous implanter votre activité dans un local et de manière prenante sur le centre-ville de Montélimar ?

III. Votre motivation

Pourquoi souhaitez-vous candidater ?

En quoi vous différenciez-vous ?

IV. Plan de financement

Veillez joindre à ce document un tableau représentant votre plan de financement pendant la période de location.

V. Choix du local

Votre candidature porte sur le local :

- LOCAL n° 1 / Boutique Ephémère 65/67 : Du 15 mai au 15 septembre 2024
- LOCAL n°2 / Boutique Ephémère 71 : Du 15 juin au 15 septembre 2024

Pourquoi ce choix ?

Si votre candidature est retenue, acceptez-vous d'être placée dans le local non choisi si celui de votre préférence est déjà pourvu pour un autre projet ?

- Oui, j'accepte d'être dans l'autre local
- Non, j'abandonne ma candidature si le local n'est pas celui de préférence

Merci pour votre candidature !

Pour toute demande d'information complémentaire :

ACTION CŒUR DE VILLE

Service Commerce – Léonie LEDY-LEPINE – 04 75 53 17 35
ou par mail sur actioncoeurdeville@montelimar.fr

